

Évaluation du plan de lutte à la violence et à l'intimidation

Nom de l'école : École de la Source

Année scolaire : 2020-2021

Date de l'évaluation : Janvier/ mars/mai 2021

Noms des membres du comité : Chantal Moffet, Sharon Gravel et Sébastien Savard



D'où sommes-nous partis? (État de situation 2020-2021)

- **Portrait de situation lors de la réalisation du plan de lutte**
 - **Actions de l'école (facteurs de protection)**

Présence accrue de l'éducatrice spécialisée aux récréations. (Pour tout le mois de février. ajout d'une éducatrice spécialisée à la récréation du matin.)

Présence de deux éducatrices spécialisées dans l'école.

La résolution de conflits s'effectue rapidement entre les élèves concernés. Des agents de la paix sont présents sur la cour de récréation également. S'ils ne sont pas en mesure de régler le conflit, ils vont chercher l'aide d'un adulte.

Présence de la direction sur les lieux de l'école, la communication est facilitante et les interventions sont rapides et efficaces.

Continuité des conférences (hors la loi) données par la policière-éducatrice de notre école pour les 1^{ère} année et pour les élèves de 6^{ème} année.

Des ateliers de sensibilisation sur les conflits, violence et intimidation ont été présentés dans certaines classes.

Lors de situations conflictuelles, les interventions sont rapides et le personnel sollicité est mobilisé.

La communication avec les parents est facilitée par les différents médias (téléphone, courriel, messenger).
 - **Manifestations (forme de violence la plus récurrente, lieux à risque, sentiment de sécurité, etc.)**

La violence sociale est la plus remarquée sur la cour de récréation, pour les élèves de 3^e à la 6^e année. Par exemple, certaines rumeurs circulent et sont éradiquées par les interventions du personnel. Le sondage réalisé le 17 février confirme la présence de cette violence, mais en faible pourcentage soit de 35%.

La cyberintimidation surgit pour certains groupes d'élèves ce qui a un impact direct avec l'ambiance de la classe. Par contre, ces actions se font à l'extérieur de l'école, les insultes, les méchancetés, les rumeurs etc.

La violence physique pour les élèves de 1^{re}, 2^{ème} année ainsi que les classes spécialisées est la plus remarquée pour ces groupes. Beaucoup d'impulsivité est remarquée dans ces groupes.
- **Observations, constats (objectif et subjectif)**

Poursuite des ateliers sur les conflits et l'intimidation, animé par les éducatrices spécialisées à la demande des enseignants(es). Les ateliers sont modifiables selon le niveau demandé.

Les conflits entre élèves ont souvent les mêmes sources de conflits.

Qu'est-ce qui a été fait cette année?

- **Est-ce que les moyens prévus dans le plan de lutte ont été appliqués?**

Oui, les moyens prévus ont été mis en place.

L'accompagnement des élèves lors des conflits et l'intimidation s'effectuent rapidement.

Les élèves sont outillés lors des résolutions de conflits, cela permet de retourner au calme ou bien, de développer la gestion de l'impulsivité.

Des ateliers de sensibilisation ont été instaurés dans les groupes de 3e, 4e et 6e année. Pour le groupe de la 6e année, l'emphase a été mise sur la cyberintimidation afin de les outiller pour les années à venir.

La policière école a été sollicitée pour une intervention sur la cybercriminalité avant les vacances des fêtes pour la classe de 6e année.

- **Nouvelles mesures**

Dans un groupe en particulier, nous avons fait appel à la policière école pour une conférence sur la cybercriminalité.

- **Instauration de pratiques basées sur la littérature et sur les bonnes pratiques en usage dans le milieu scolaire.**

Les pratiques collaboratives amènent une approche d'échanges et de réflexion entre les acteurs (enseignants, éducatrice spécialisée et direction). On observe généralement de très bons climats de classe, car le personnel enseignant a développé une saine et bonne gestion. Nous savons que la bienveillance est un des facteurs-clés pour que chacun des élèves se sentent bien et respectés.

Les élèves de 5e année ont eu accès à des ateliers sur la gestion de l'anxiété animés par la psychologue scolaire pour une deuxième année consécutive.

- **Conditions facilitantes**

La relation entre le personnel et les élèves est excellente, les communications sont quotidiennes et facilitantes. Le degré de complicité des intervenants favorise les échanges. Très bonne communication et collaboration des parents lors de situation conflictuelle. De plus, nous répondons aux inquiétudes des parents rapidement ce qui favorise une relation de confiance.

Ainsi, on instaure une répartition des responsabilités de tous.

- **Difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre**

Plusieurs ajustements à la planification pour les ateliers sont nécessaires pour répondre aux besoins de l'élève et du personnel.

Il arrive que plusieurs conflits surviennent simultanément.

La gestion des conflits est récurrente.

Qu'est-ce que cela a donné?

- **Portrait de situations actuel (actions de l'école + manifestations)**
Lorsque les élèves ont des différends, nous nous apercevons que les moyens donnés auparavant sont utilisés.
- **Faits saillants (année scolaire 2020-2021)**

Nombre de manquements majeurs: 5

Nombre de manquements mineurs: 14

- **Retombées**

... sur les élèves, les membres du personnel, les parents, etc.

Pour ce qui est des retombées sur les élèves après les ateliers sur l'intimidation, ceux-ci ont verbalisé se sentir plus outillés pour faire face aux prochaines situations. Ils ont apprécié les ateliers.

Les enseignantes ont demandé à avoir des ateliers dans leurs classes.

- **Comment nos moyens ont amélioré la situation**

Dans certains groupes, nous avons pu remarquer une diminution des petits conflits, les enfants utilisent adéquatement les stratégies de résolution enseignées. De plus, lorsque le conflit a une plus grande amplitude, ils vont chercher de l'aide auprès d'un adulte.

Concernant les réseaux sociaux, nous avons demandé aux parents de porter une attention particulière afin de contrer la violence et l'intimidation que peuvent subir les jeunes sur ces plate-formes.

Et pour l'an prochain?

- **Prochains pas**

Vérifier les formations possibles, pour mettre en place plus d'outils, si nécessaire.

- **Recommandations**

Faire passer le questionnaire sur la violence et l'intimidation aux élèves.

Maintenir les ateliers sur l'intimidation dans les classes

Maintien des stratégies de résolution de conflits.

- **Nouveaux défis**

Effectuer les ateliers de sensibilisation sur les conflits et l'intimidation dès le début de l'année dans les classes ciblées. Faire des rappels aux moments opportuns, après des périodes d'arrêt (vacances des fêtes, semaine de relâche)

Il est à noter que le protocole se retrouve dans l'agenda et sur le site internet de notre école.

Document envoyé le 1er juin aux membres du conseil d'établissement pour adoption le 14 juin 2021.

En cliquant sur le lien, vous aurez accès aux résultats du sondage réalisé le 17 février 2021.

<https://sondageintimidation.com/Depot1/rapport1732637576019675757958.pdf>

